



Avenue Reine Astrid, 92
B-1310 La Hulpe

Persbericht

Onderschrijding van een drempel

Terhulpen, 26 november 2014

Overeenkomst artikel 14 van de wet van 2 mei 2007 en de statuten van ATENOR GROUP, hebben Stéphan Sonnevile en Stéphan Sonnevile SA ons op 11 november 2014 meegedeeld dat ze de statutaire en wettelijke drempel van 5% van het totale aantal stemrechten hebben onderschreden op 5 juli 2011.

ATENOR GROUP is een vennootschap voor vastgoedpromotie met beursnotering op NYSE Euronext. Haar missie is erop gericht om via haar stedenbouwkundige en architecturale aanpak gepaste antwoorden te bieden op de nieuwe eisen die de evolutie van het stads- en beroepsleven stelt. In dit kader investeert ATENOR GROUP in vastgoedprojecten van formaat die beantwoorden aan strenge criteria inzake ligging, economische efficiëntie en respect voor het milieu.

Reuters: ATE0.BR - Bloomberg: ATEB BB

Voor meer informatie kunt u contact opnemen met Stéphan Sonnevile SA, Gedelegeerd Bestuurder

☎ +32-2-387.22.99 - 📠 +32-2-387.23.16 - e-mail : info@atenor.be - www.atenor.be



FORMULAIRE TR-1 BE PART I

1) Statut de la notification

Définitive

2) Emetteur

Nom ATENOR GROUP
Numéro d'identification 0403-209-303

3) Motif de la notification

Acquisition ou cession de titres conférant le droit de vote ou de droits de vote



4) Notification par

Une entreprise mère ou une personne détenant le contrôle



5) Personne(s) tenue(s) à notification

Nom (& forme juridique pour les personnes morales)	Adresse (pour les personnes morales)
Stéphan Sonneville	
Stéphan Sonneville SA	Avenue du Mont Lassy 62b, 1380 Lasne



6) Cédant(s) des droits de vote (A remplir uniquement lorsque l'article 7 de la loi du 2 mai 2007 est d'application)

Nom (& forme juridique pour les personnes morales)	Adresse (pour les personnes morales)



Veillez compléter "part II" pour les coordonnées des personnes visées aux points 5 et 6

Cliquez

7) Date de dépassement de seuil

5/07/2011 (DD/MM/YYYY)

8) Seuil franchi (en %)

5

Si la participation est tombée en dessous du seuil minimum, il vous est loisible de ne pas donner de données chiffrées au point 10

9) Dénominateur

5.038.411

Veillez compléter le dénominateur avant d'introduire les détails



10) Détails de la notification

A) Droits de vote	Notification précédente	Après la transaction			
		# droits de vote		% de droits de vote	
Détenteurs de droits de vote		Attachés à des titres	<u>Non liés à des titres</u>	Attachés à des titres	<u>Non liés à des titres</u>
Stéphan Sonneville	0				
Stéphan Sonneville SA	252.406	249.818		4,96%	
Sous total	252.406	249.818		4,96%	
TOTAL		249818	0	4,96%	0,00%

Commencer d'abord par les "groupes" de détenteurs.
Ajouter les sous-totaux puis terminer par les détenteurs seuls
Les totaux , les "sous-totaux" et les % seront mis à jour après avoir utilisé la
touche <CALCULER> ci dessous

B) Instruments financiers assimilés	Après la transaction				
	Détenteurs d'instruments financiers assimilés	Type d'instrument financier	Date d'échéance	Date ou délai d'exercice ou de conversion	# droits de vote pouvant être acquis en cas d'exercice de l'instrument
TOTAL			(par rapport à toutes les dates d'échéance)	0	0,00%

Les totaux ne seront mis à jour qu'après avoir utilisé la touche <CALCULER>
ci dessous

TOTAL (Droits de vote & Instruments financiers assimilés)	# de droits de vote	% de droits de vote
CALCULER	249.818	4,96%

11) Chaîne des entreprises contrôlées par l'intermédiaire desquelles la participation est effectivement détenue (le cas échéant)

Veillez décrire ici ou joindre le schéma en annexe à votre envoi

Stéphan Sonneville contrôle Stéphan Sonneville SA

12) En cas de droits de vote détenus suite à une procuration en vue d'une seule AG

Détenteur cessera de détenir/détiendra à nouveau 0 droits de vote à partir du **+**

Handwritten symbol resembling a stylized 'S' or 'D'.

13) Information supplémentaire

A) Obligations convertibles et droits à la souscription de titres conférant le droit de vote non encore émis détenus					
Détenteur	Type d'instrument financier	Date d'échéance (DD/MM/YYYY)	Date ou délai d'exercice ou de conversion	Nombre	# droits de vote pouvant être acquis en cas d'exercice ou de conversion de l'instrument



B) Actions sans droit de vote	
Détenteur	Nombre



C) Remarques

Les actions susmentionnées sont les actions avec lesquelles Stéphane Sonneville SA agit de concert (150.500) ainsi que les actions avec lesquelles Stéphane Sonneville SA n'agit pas de concert (99.318).

Fait à

Lasne

Le

13/11/2014 (DD/MM/YYYY)

Nom & qualité

Stéphane Sonneville

Signature

